

LE(S) PAYSAGE(s)

OBJECTIFS DE L'ANALYSE PAYSAGERE

L'étude paysagère est réalisée par une paysagiste conceptrice (DPLG) indépendante. Les objectifs de cette analyse ont été et sont de cerner l'organisation du paysage et son identité, de déceler les enjeux, définir les sensibilités paysagères et patrimoniales, et la capacité d'accueil éolien du paysage en question (identité, lecture, échelle...). En constante référence aux données techniques, elle a constitué un fil conducteur dans l'établissement d'une démarche de projet.

Trois échelles d'analyse sont traitées : l'aire d'étude éloignée, l'aire d'étude rapprochée et l'aire d'étude immédiate, établies en fonction des recommandations du guide sur l'implantation de parc éolien, du paysage lui-même et des caractéristiques du projet.

CONTEXTE PAYSAGER GENERAL

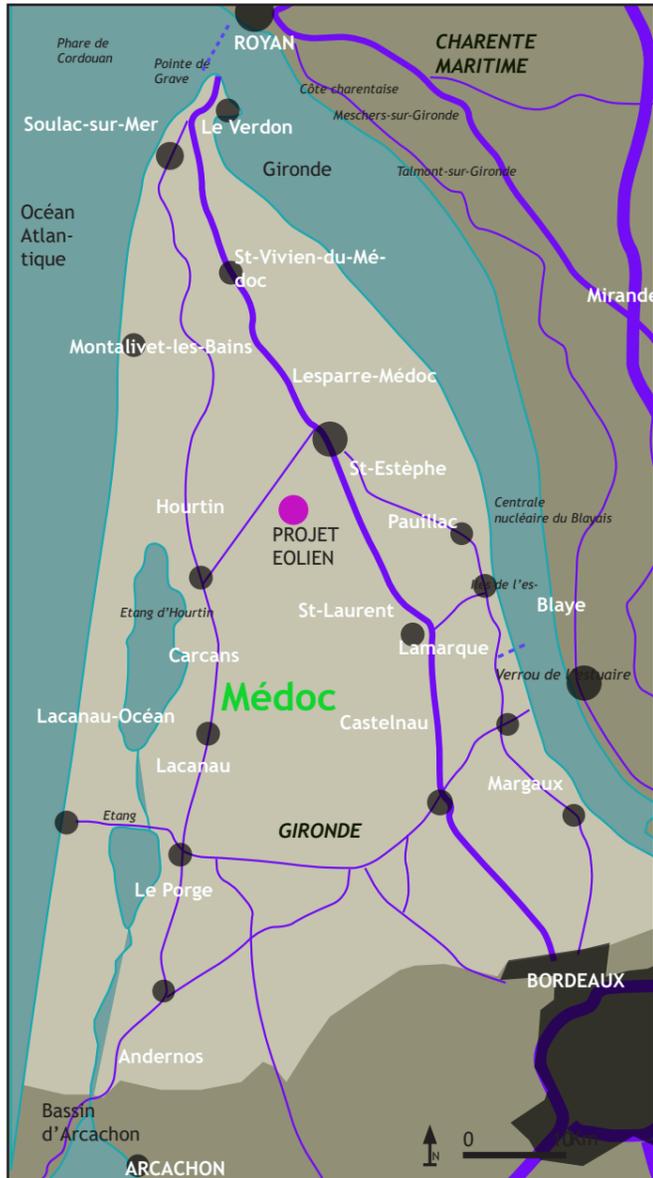
Le site se trouve à moins d'une centaine de kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, au cœur de la presqu'île du Médoc, en Gironde. Localisée sur la commune de Lesparre, l'aire d'étude immédiate couvre des terrains majoritairement sylvicoles, situés dans l'unité paysagère des Landes girondines.

Le Médoc est limité par l'océan atlantique, l'estuaire de la Gironde, la Pointe du Verdon au nord et les marais de l'agglomération bordelaise au sud. La côte charentaise lui fait face.

La RD 1215, ancienne route nationale reliant Bordeaux au Verdon-sur-Mer, est l'axe routier principal. Deux autres itinéraires, côté océan d'une part, et côté estuaire d'autre part desservent ce territoire relativement enclavé : route des lacs et route des vins.

Deux villes de moyenne importance concentrent les commerces, activités et services : Lesparre-Médoc, sous-préfecture de la Gironde et Pauillac, centre économique dans les vignobles. Plusieurs stations balnéaires attirent les touristes à la belle saison : Montalivet, Hourtin, Carcans...

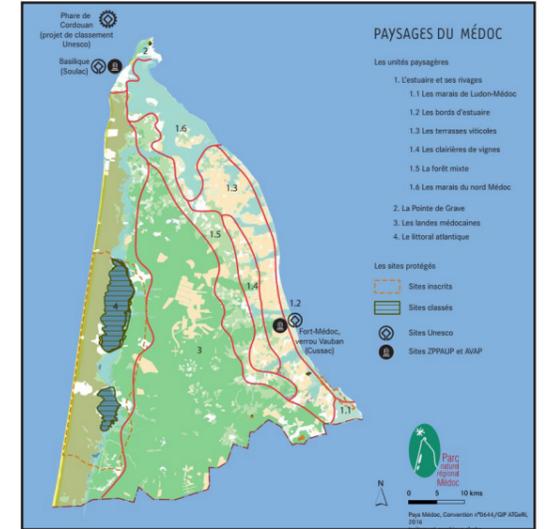
C'est un paysage forestier essentiellement mono-cultivé en pins maritimes qui couvre la majeure partie de cette terre entre deux eaux où la plupart des sites habités sont installés dans des clairières plus ou moins vastes.



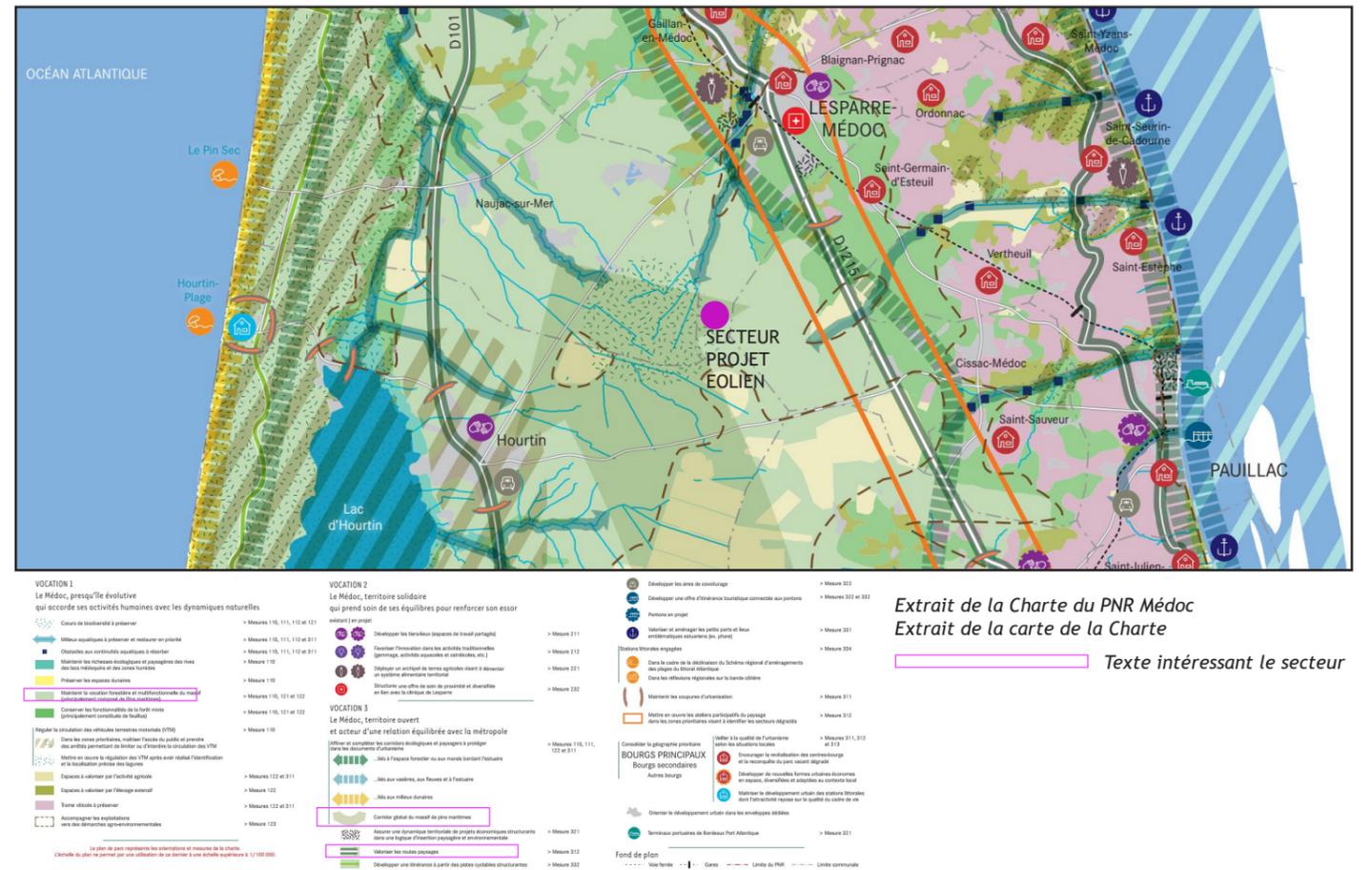
Contexte paysager général
Auteur : L.Hils

LE PARC NATUREL REGIONAL MEDOC ET LE(S) PAYSAGE(S)

A retenir, deux orientations issues de la Charte 2019-2034 : « préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains » et « favoriser la transition énergétique ». La Charte comporte un cahier des paysages spécifique. Il fait état des éléments structurants, des dynamiques en cours et objectifs de qualité paysagère. De manière générale, une attention particulière doit être portée aux questions de co-visibilité du site d'implantation notamment vis-à-vis des routes paysages du territoire (RD 1215, route des lacs et route des vins) et assurer un traitement qualitatif des aménagements connexes. De manière plus spécifique pour l'éolien, il est demandé dans le document de veiller à la qualité de l'étude paysagère permettant la bonne intégration des projets dans leur contexte (cf. Cahier des paysages). Une cartographie y est associée : « Zones de contraintes et de vigilance pour le développement d'équipements éoliens ». Le site de Lesparre ne se trouve pas dans une zone « n'ayant pas vocation à accueillir des équipements éoliens ».

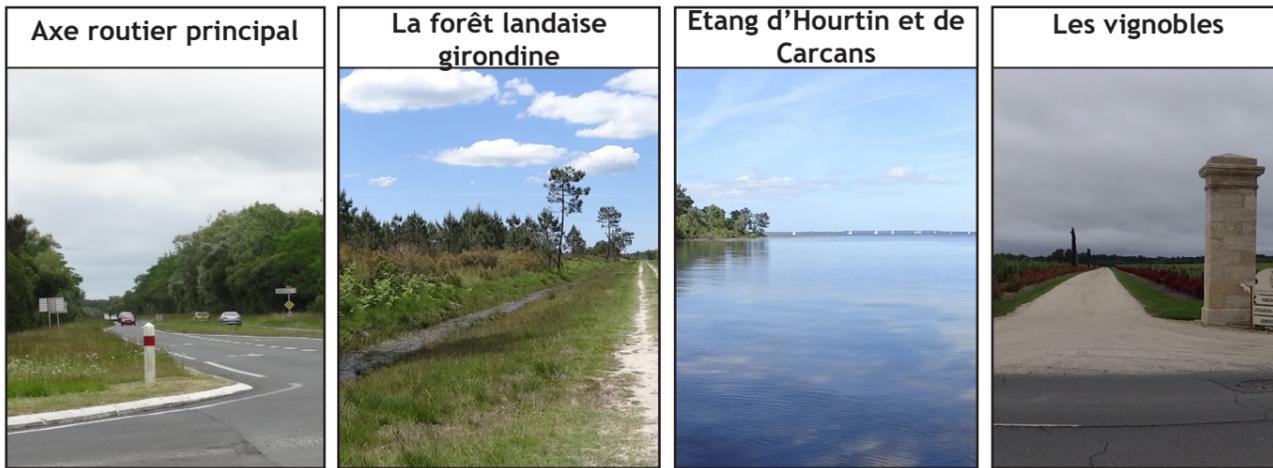


Extrait de la Charte du PNR Médoc - les paysages



Extrait de la Charte du PNR Médoc
Extrait de la carte de la Charte
Texte intéressant le secteur

LE(S) PAYSAGE(S)



Photographies de typologies paysagères rencontrées

CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DU TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le Médoc est aux portes de Bordeaux. Cependant il a un petit air de bout du monde, comme une île mais pas tout à fait. L'ancienne route nationale permet de filer jusqu'à la Pointe de Grave en un peu plus d'une heure, traversant d'épaisses forêts ou quelques zones urbaines, avant de terminer au cœur de vastes marais. Cet axe départage nettement **deux grands types de paysage, celui du plateau sableux et celui de l'estuaire**. Mais rien ne transparaît lorsque l'on emprunte cette voie relativement rapide. Les vues sont courtes. C'est en pénétrant par les routes transversales que l'on s'enfonce dans ce paysage où la nature tient une place prépondérante. Le Médoc se dévoile alors et présente ses différents visages :

- au centre et à l'ouest, pinèdes et clairières, habitat dispersé, paysage lacustre et littoral,
- à l'est, forêts, vignobles, marais, villages et petits ports, paysage estuarien.

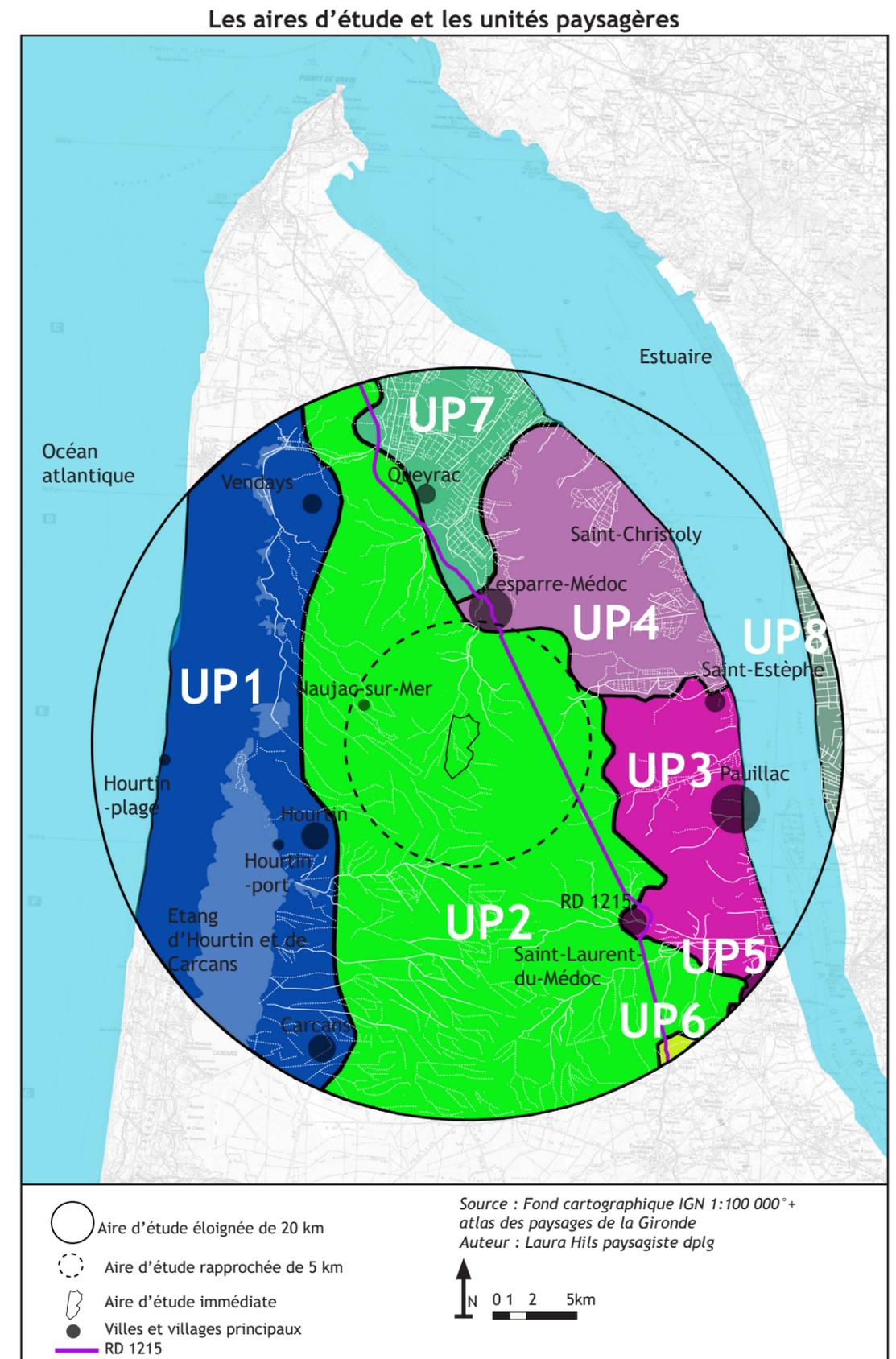
A l'intérieur de la presqu'île les vues ne portent jamais très loin. Par contre, sur ses limites, le regard profite de vastes panoramas. L'impression d'espace, renforcée par la platitude du relief et la forte représentation de la nature, donne à lire un paysage à grande échelle.



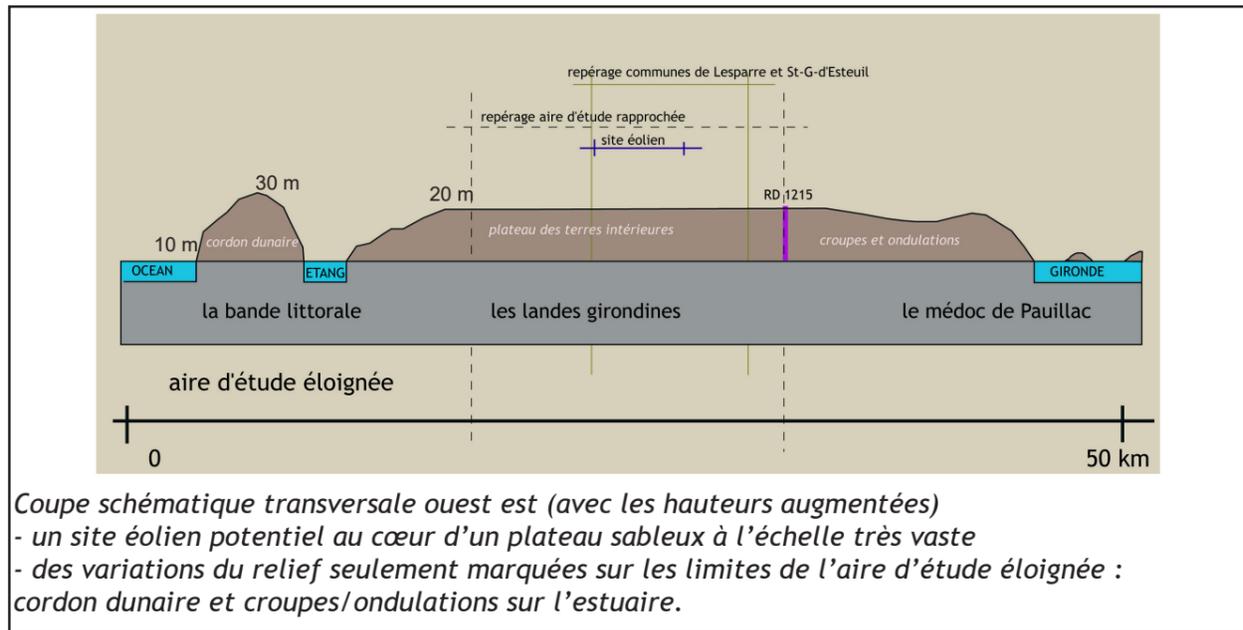
Photographie de l'aire d'étude immédiate : bord de la RD 4 vers Vignes Oudides

On dénombre 5 unités paysagères principales (UP1,2,3,4,5) et 3 autres faiblement représentées (UP6,7,8) dans l'aire d'étude éloignée :

	La bande littorale (UP1)
	Les landes girondines (UP2)
	Le Médoc de Pauillac (UP3)
	Le Médoc de Saint-Christoly (UP4)
	Le Médoc de Margaux (UP5)
	La clairière de Listrac (UP6)
	Le Médoc des mattes (UP7)
	Les marais de Braud et Saint-Louis (UP8)



LE(S) PAYSAGE(S)



Bande littorale (un paysage identitaire)

PERCEPTIONS VISUELLES ET SENSIBILITES

- forte identité, lisibilité,
- perception du relief des dunes (50-60 mètres d'altitude en moyenne),
- coupure d'urbanisation réelle, **paysage fermé** par la densité des massifs boisés,
- **ouvertures visuelles ponctuelles** et dégagées à l'approche des marais, sur les rives de l'étang et sur les dunes, **accessibles en des points précis et peu fréquentés** en dehors de zones relativement bien définies,
- **peu de vues éloignées** depuis les routes et les bourgs/stations.



Landes girondines (un immense plateau sableux)

PERCEPTIONS VISUELLES ET SENSIBILITES

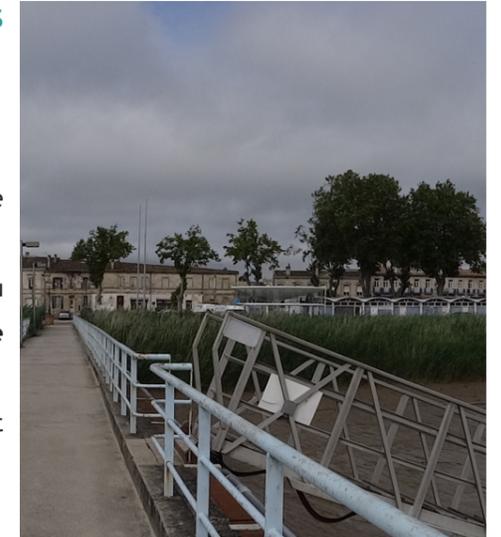
- **paysage lisible, de grande échelle,**
- platitude du relief et couverture forestière **bloquent les vues,**
- **seules perceptions visuelles lointaines** depuis les clairières les plus grandes,
- **absence de vue dégagée** depuis Naujac-sur-Mer,
- la RD1215, route principale est cloisonnée par la végétation.



Médoc de Pauillac (paysage jardiné sur des vallonnements doux)

PERCEPTIONS VISUELLES ET SENSIBILITES

- **entité paysagère reconnue et de taille modeste** constituée principalement de domaines viticoles,
- les croupes graveleuses ouvrent des vues sur le paysage viticole au premier plan, et laissent parfois entrevoir des **échappées en direction de l'estuaire** ou des lisières forestières du centre de la presqu'île,
- Pauillac et Saint-Estèphe regardent l'estuaire ; les autres villages sont cernés de boisements.



Médoc de Saint-Christoly (entre vignes et marais)

PERCEPTIONS VISUELLES ET SENSIBILITES

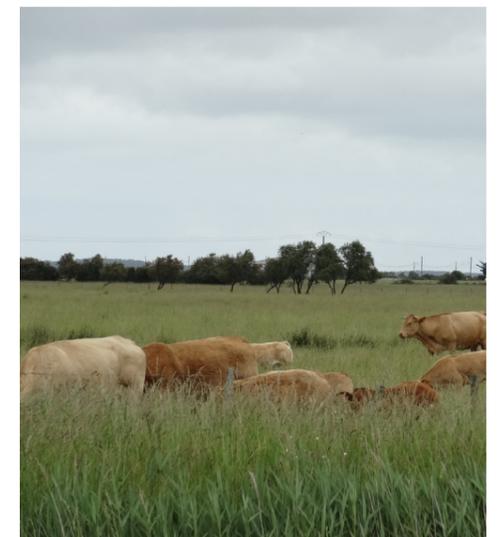
- **paysage de transition**, à la croisée de différents systèmes paysagers, **sans identité très marquée,**
- altitude générale faible et fort taux de boisements **resserrent les vues,**
- quelques perceptions lointaines rapidement freinées par des lisières boisées,
- **absence de grands dégagements visuels** depuis les routes, hormis dans les marais ou sur des points élevés ponctuels du relief.
- peu de vues éloignées depuis les routes et les bourgs/stations.



Médoc des mattes (immense étendue de marais estuariens)

PERCEPTIONS VISUELLES ET SENSIBILITES

- **immense étendue plate** où le ciel est très présent,
- vue sur la **trame agricole** et les réseaux de drainage,
- perception visuelle lointaine des marais, mais **pas de vues sur les entités paysagères voisines,**
- **vues** relativement rares sur l'estuaire, assez **confidentielles,**
- absence de grandes perspectives depuis les zones bâties, **présence de la végétation et peu de relief.**



LE(S) PAYSAGE(S)

CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES DU TERRITRE D'ACCUEIL

La plupart des monuments protégés sont situés dans le paysage viticole (et dans l'aire d'étude éloignée), bien souvent au cœur des villages. Aucun enjeu particulier n'a été relevé. Un seul monument historique se trouve dans l'aire d'étude rapprochée (en limite). C'est la Tour d'Honneur (époque féodale), implantée dans la ville de Lesparre-Médoc. Le monument est inscrit dans l'urbanisation. Il n'entre donc pas en co-visibilité avec le projet. Par contre, cette tour se visite et depuis le haut du bâtiment, la vue est dégagée sur le paysage.

De très nombreux châteaux et chais ponctuent la route des vins sur un parcours de douces collines et de croupes graveleuses dominant légèrement estuaire et marais. Exploité depuis l'Antiquité par les hommes pour la culture de la vigne, ce terroir d'exception s'est forgé une réputation mondiale. Trois de ces châteaux sont inscrits monuments historiques. Néanmoins, l'aire d'étude éloignée compte un certain nombre de Grands Crus Classés de 1855, reconnus comme ayant une valeur patrimoniale. Principalement cernés de vignes et de bois, lovés dans les rondeurs du relief, ils ne sont pas directement en lien avec le site de projet. Plus d'une dizaine de kilomètres et d'épaisses forêts les tiennent à l'écart.

L'étang d'Hourtin et de Carcans, site inscrit et site classé de l'aire d'étude éloignée, espace naturel de grande ampleur, dégage des vues panoramiques en direction des rives et du plan d'eau à grande échelle. Certaines vues portent au loin et laissent découvrir la ligne forestière du plateau sableux central en arrière-plan.

Enfin, la valeur patrimoniale de l'estuaire est bien réelle (patrimoine naturel, verrou de Vauban et phare de Cordouan (biens UNESCO)...). Sa valeur économique est tout aussi présente. Les économies pétrolière et électrique font partie de son paysage avec les terminaux pétroliers ou la centrale du blayais. L'aire d'étude immédiate n'est pas directement vu depuis l'estuaire.



Photographies de patrimoines protégés : église de Gaillan-en-Médoc et Château Lafitte Rothschild



Photographies de patrimoines protégés : phare de Cordouan (source photo Q.Salinier, <https://www.phare-de-cordouan.fr/>) et Fort Médoc

Focus sites UNESCO

L'estuaire de la Gironde accueille deux sites protégés UNESCO.

Le verrou Vauban se compose de trois fortifications : la Citadelle de Blaye, le Fort Pâté et le Fort Médoc. Ce système de défense est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au sein du Réseau Vauban. Les éléments du verrou Vauban se trouvent hors du périmètre d'analyse de l'étude d'impact. Néanmoins, au vu de leur caractère patrimonial, un point de vue initiant un photomontage, sera présenté depuis la citadelle de Blaye (environ 25 km de distance), afin de rendre compte de la perception du projet depuis les fortifications hautes.

De même, nous pouvons mentionner la présence du phare de Cordouan au nord de l'aire d'étude éloignée (hors périmètre, un peu plus de 40 km) à l'embouchure de l'estuaire, à une petite dizaine de kilomètres des terres. Phare du 16^e siècle, il est classé Monument historique et est aujourd'hui également inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un point de vue sera également présenté depuis ce lieu historique.



Photographie du site protégé de l'Etang d'Hourtin et de Carcans - vue depuis la rive ouest en direction du nord est, entre la Pointe de Malignac et la Pointe de la Gracieuse - plage sauvage dans la pinède

LE(S) PAYSAGE(S)

SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE ET DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

Le site de projet prend position aux abords de la RD 4. Il se trouve au cœur du massif forestier, sur le plateau sableux. Il n'est pas perceptible dans son ensemble depuis cet axe routier. Il faut emprunter des pistes pour le percevoir. Dans l'aire d'étude, les fronts boisés créent des masques visuels forts. Les vues sont ainsi régulièrement bloquées. La végétation, qui est associée à un relief très plat, provoque un enclavement des lieux de perception. Lesparre-Médoc et Naujac-sur-Mer ne bénéficient pas de vues sur l'aire d'étude immédiate. La plupart des kilomètres parcourus sur les routes départementales n'offrent pas non plus de percées importantes. Globalement les vues se font rares.

L'analyse plus fine à l'échelle du paysage rapproché a permis d'envisager diverses sensibilités visuelles potentielles :

- les perceptions visuelles depuis certaines fenêtres en bord de route départementale,
- les perceptions potentielles depuis quelques zones bâties en clairière, ou le long des routes départementales,
- les perceptions visuelles depuis les grandes clairières cultivées du sud et les environs de l'aérodrome.

Il est intéressant de noter :

- la situation de la RD 4,
- le parcours de randonnée qui passe dans l'AER et non loin de l'AEI,
- la présence d'un centre équestre à proximité immédiate de la zone de projet,
- la trame des pistes forestières existante (AEI),
- la présence de secteurs humides.

Des lieux de loisirs (camping, centre équestre) sont installés dans ce territoire.

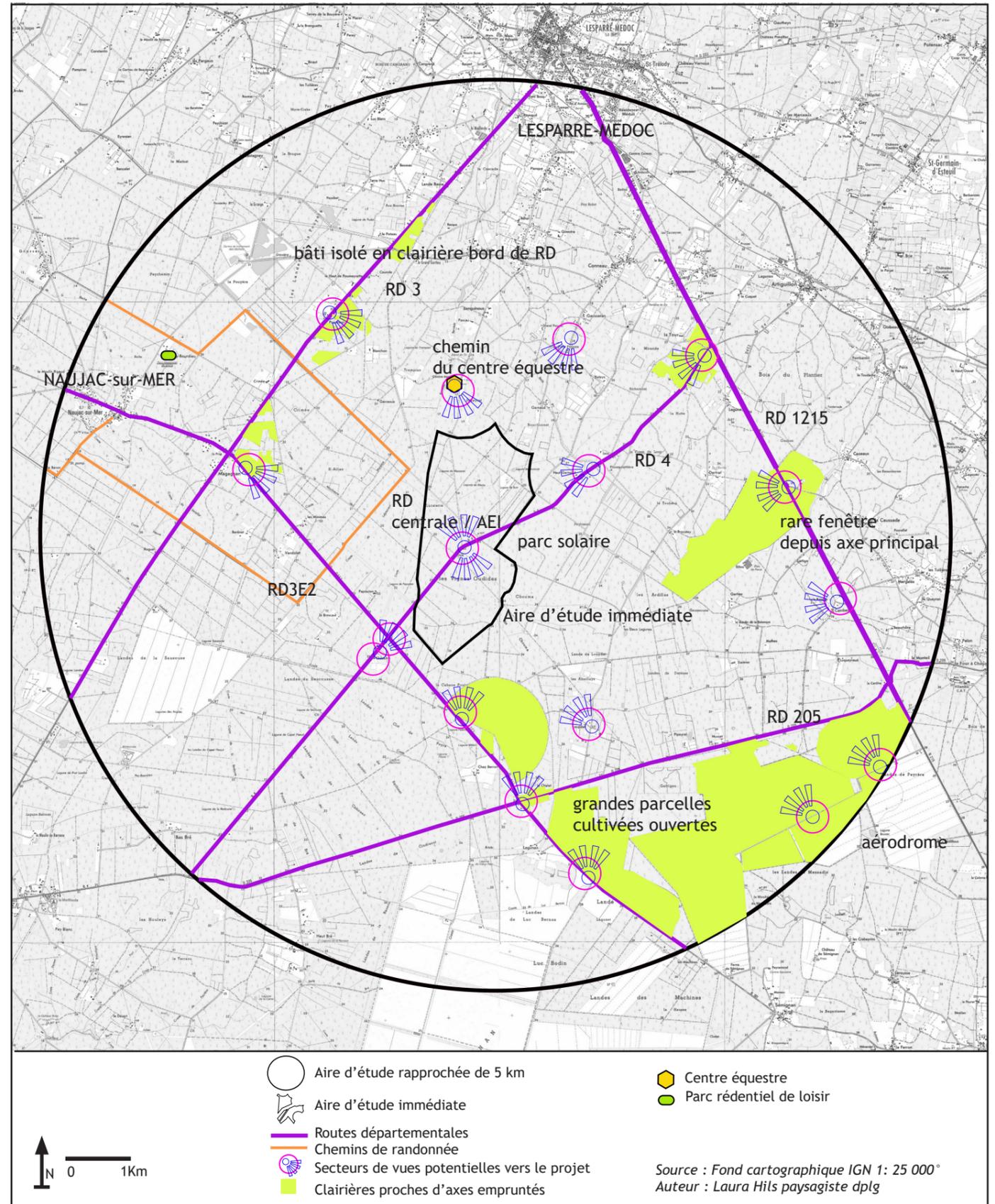
A noter, la présence du parc solaire de Saint-Germain-d'Esteuil à l'ouest de l'aire d'étude immédiate.

Il n'y a pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette aire d'étude.



Photographies : Carrefour entre RD 3E2 et RD 4 ; bourg de Naujac-sur-mer

Les sensibilités paysagères et patrimoniales de l'aire d'étude rapprochée



LE(S) PAYSAGE(S)

SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Après avoir balayé le territoire de l'aire d'étude éloignée et ses grandes caractéristiques, **des sensibilités de perception visuelle potentielles** se dessinent vis à vis de l'aire d'étude éloignée :

- depuis des **axes routiers**, lors de **fenêtres visuelles ponctuelles** (association d'un relief dominant ou en plateau, d'une clairière ou d'une coupe rase de la pinède),
- depuis **quelques points sur les croupes de l'estuaire**,
- depuis les **rives occidentales de l'étang d'Hourtin et de Carcans** (depuis des points d'activités touristiques ou bien des plages sauvages difficilement accessibles),
- depuis le **secteur des dunes à l'arrière de l'étang** (pistes forestières peu accessibles).

Par contre, **peu ou pas de sensibilités visuelles** en ce qui concerne :

- la **plupart des territoires** de l'aire d'étude éloignée,
- les **villes et villages principaux**,
- les **monuments protégés**,
- de nombreuses **routes**, et les **boucles cyclables**.

En ce qui concerne les sensibilités des perceptions sociales et des dynamiques d'évolution du paysage, l'introduction d'éoliennes sur ce territoire ne paraît pas menacer le paysage en place. Projet implanté en cœur de presqu'île, sa situation paraît adaptée.

Les différentes identités plus ou moins fortes rencontrées ici véhiculent soit une image de terroir, de production soit une image de grande nature. L'histoire qui resurgit au travers de ce territoire évoque l'exploitation des ressources. Il existe un certain équilibre et une diversité qui ne seraient pas mis en jeu par la présence d'éoliennes.

Le paysage du Médoc de Pauillac pourrait susciter des interrogations quant à sa compatibilité avec la présence d'éoliennes. Mais comme vu précédemment, il possède une identité forte d'une part et se trouve relativement isolé d'autre part. Par ailleurs, les grandes directions du paysage d'étude ont été recensées afin de mieux définir les clefs de composition d'un futur projet. En effet, il est bon d'avoir une démarche d'étude du paysage et du patrimoine qui s'insère dans la démarche d'étude d'impact, et plus largement, la démarche de projet (Guide éolien 2010).

Ainsi une direction principale ressort particulièrement de la géographie, associée à des axes transversaux secondaires dûs à la traversée du vaste plateau central.

Schéma
Grandes directions du paysage

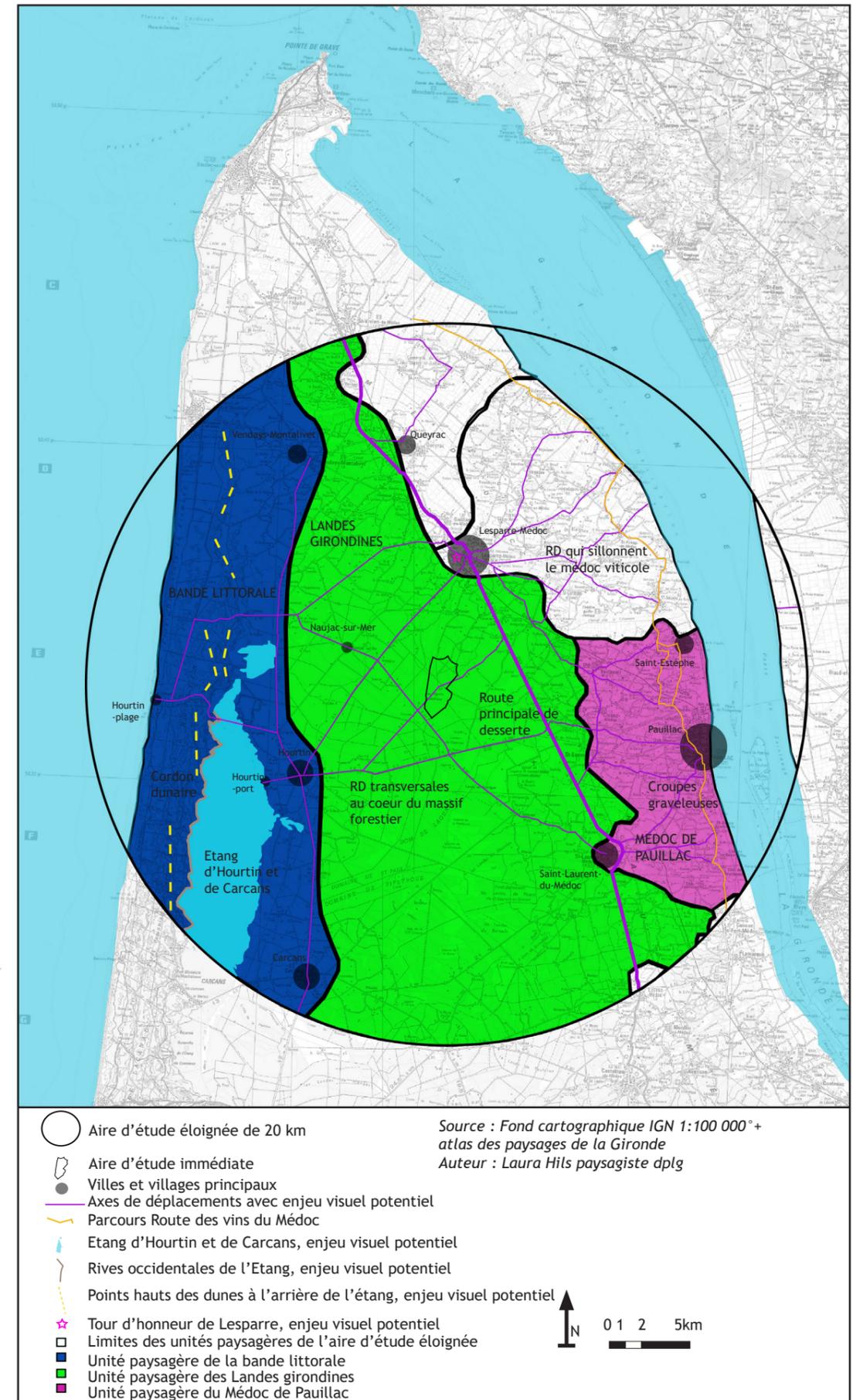
Les préconisations paysagères pour l'élaboration du parti d'implantation

Afin de penser au mieux la conception d'un projet éolien sur ces terrains, et d'être en accord avec le territoire étudié précédemment, il conviendra, en parallèle des autres exigences techniques inhérentes à la réalisation d'un parc éolien :

- de vérifier le bon voisinage visuel avec la Tour d'Honneur de Lesparre, le Médoc viticole et l'étang d'Hourtin et de Carcans ;
- d'optimiser les pistes existantes ;
- d'éviter les zones humides de l'aire d'étude immédiate ;
- d'éventuellement rallier les boucles de randonnée, équestres et piétonnes, à proximité ;
- absence de préconisations spécifiques sur le nombre ou la hauteur des éoliennes dans ce paysage du cœur du Médoc

où les perceptions sont limitées, les échelles du paysage étendues, et où aucun élément comparable ne se trouve à proximité.

Les sensibilités paysagères et patrimoniales de l'aire d'étude éloignée



LE(S) PAYSAGE(S)

LES LIEUX DE PERCEPTION DU PAYSAGE ET DU PROJET

Le relief est peu prononcé dans la majeure partie du territoire. Le plateau sableux s'étend de manière homogène aux environs de 25 mètres d'altitude, sans véritables contrastes. La plupart de ce secteur étant forestier, les vues dégagées se font rares. Les vues s'ouvrent plus largement du côté des limites de la presqu'île : depuis le rivage lacustre qui offre de grandes ouvertures visuelles sur le plan d'eau et ses abords boisés, depuis le cordon dunaire qui dévoile l'océan d'un côté et les terres intérieures boisées de l'autre, depuis les vallonnements viticoles qui dégagent quelques panoramas de croupe en croupe, et enfin depuis la frange estuarienne qui présente l'immensité du fleuve, et une succession de marais... Cette prise de hauteur ou ces étendues dégagées permettent de percevoir des horizons plus lointains. Mais de manière générale, il n'existe pas de secteur qui donne franchement à voir le cœur du territoire. La plupart des territoires de l'aire d'étude éloignée ont peu ou pas de sensibilités visuelles (villes et villages principaux, monuments protégés, de nombreuses routes, et les boucles cyclables).

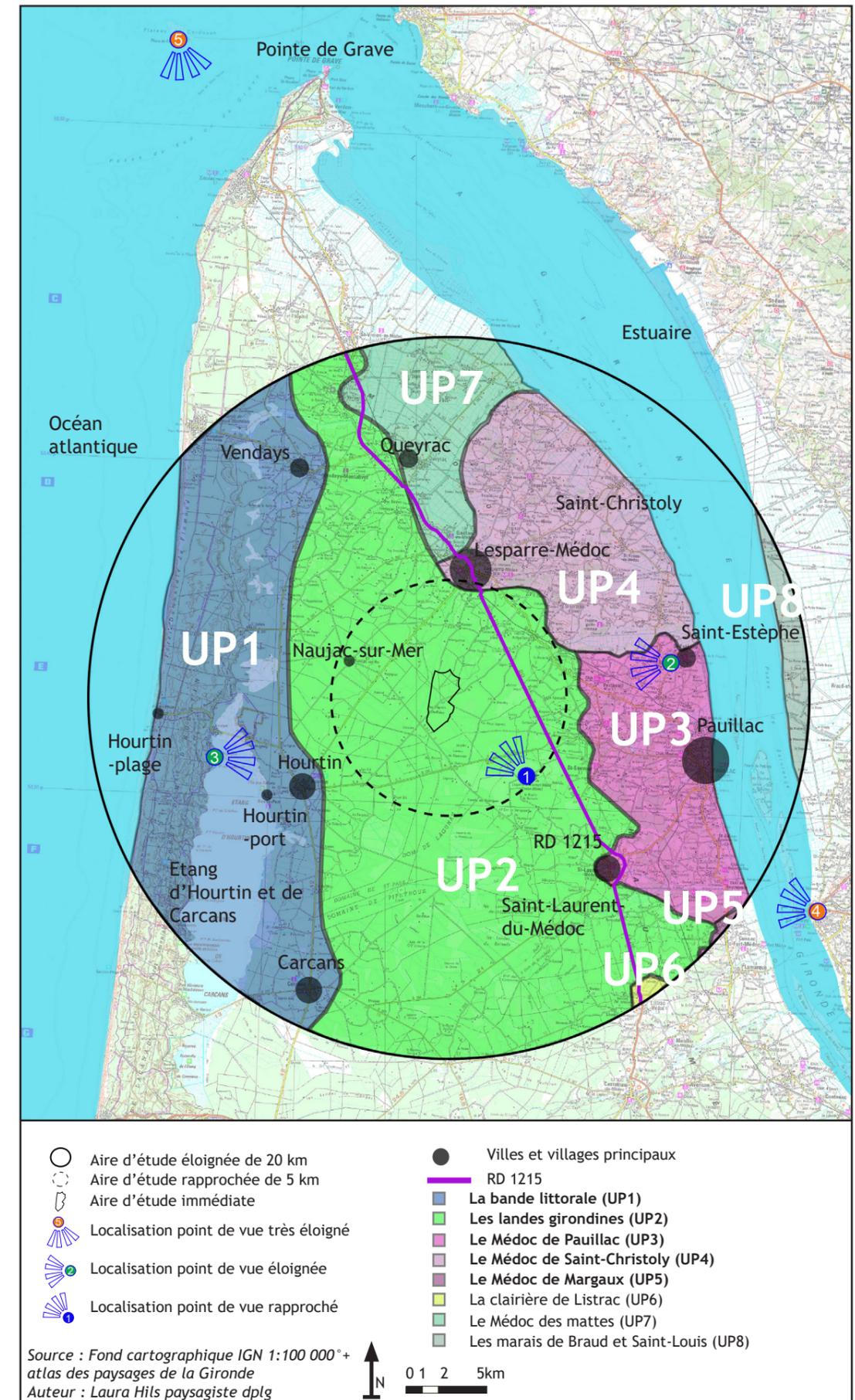
Dans l'aire d'étude éloignée, les perceptions en direction du projet concernent majoritairement des portions d'axes routiers, quelques points sur les croupes de l'estuaire, et des portions de rives occidentales de l'étang d'Hourtin et de Carcans. Dans l'aire d'étude rapprochée, le site de projet n'est pas particulièrement perceptible. Les fronts boisés créent des masques visuels forts. Les vues sont ainsi régulièrement bloquées. La végétation, qui est associée à un relief très plat, provoque un enclavement des routes et de l'habitat. Les bourgs de Lesparre-Médoc et Naujac-sur-Mer ne bénéficient pas directement de vues sur l'aire d'étude immédiate. La plupart des kilomètres parcourus sur les routes départementales n'offrent pas non plus de percées importantes. Certes quelques vues existent (routes, lieux habités) mais globalement elles se font rares.

SELECTION DE POINTS DE VUE

- Environ 100 points de vue (photos et photomontages) sont présentés dans le document initial et une quarantaine de photomontages sur 4 aires d'étude (immédiate, rapprochée, éloignée, très éloignée).
- Sélection de 5 points de vue donnant lieu à des photomontages :
 - un point de vue depuis l'aire d'étude rapprochée, sud-est de l'aire d'étude immédiate, route secondaire aéroport de Saint-Laurent-Médoc, dans l'unité paysagère « les Landes girondines », (point de vue numéro 1).
 - un point de vue depuis l'aire d'étude éloignée, est de l'aire d'étude immédiate, route départementale 204, entrée ouest du village de Saint-Estèphe dans l'unité paysagère « le Médoc de Pauillac » (point de vue numéro 2).
 - un point de vue depuis l'aire d'étude éloignée, ouest de l'aire d'étude immédiate, port de Piqueyrot, étang d'Hourtin, dans l'unité paysagère « la bande littorale » (point de vue numéro 3).
 - un point de vue depuis l'aire d'étude très éloignée, sud-est de l'aire d'étude immédiate, citadelle de Blaye (point de vue numéro 4).
 - un point de vue depuis l'aire d'étude très éloignée, nord-ouest de l'aire d'étude immédiate, phare de Cordouan (point de vue numéro 5).

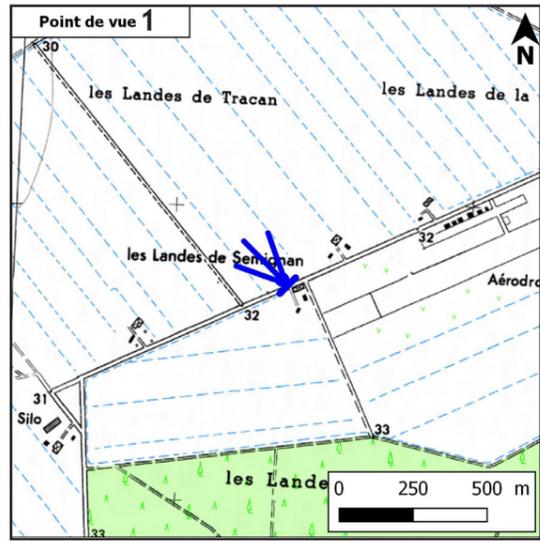
Nous avons sélectionné ces points de vue pour leur amplitude visuelle et de manière à balayer des typologies de perception depuis des distances proche, éloignée et très éloignée, depuis une diversité d'orientations, et en lien avec des paysages du quotidien et/ou des paysages remarquables.

Localisation d'une sélection de 5 points de vue

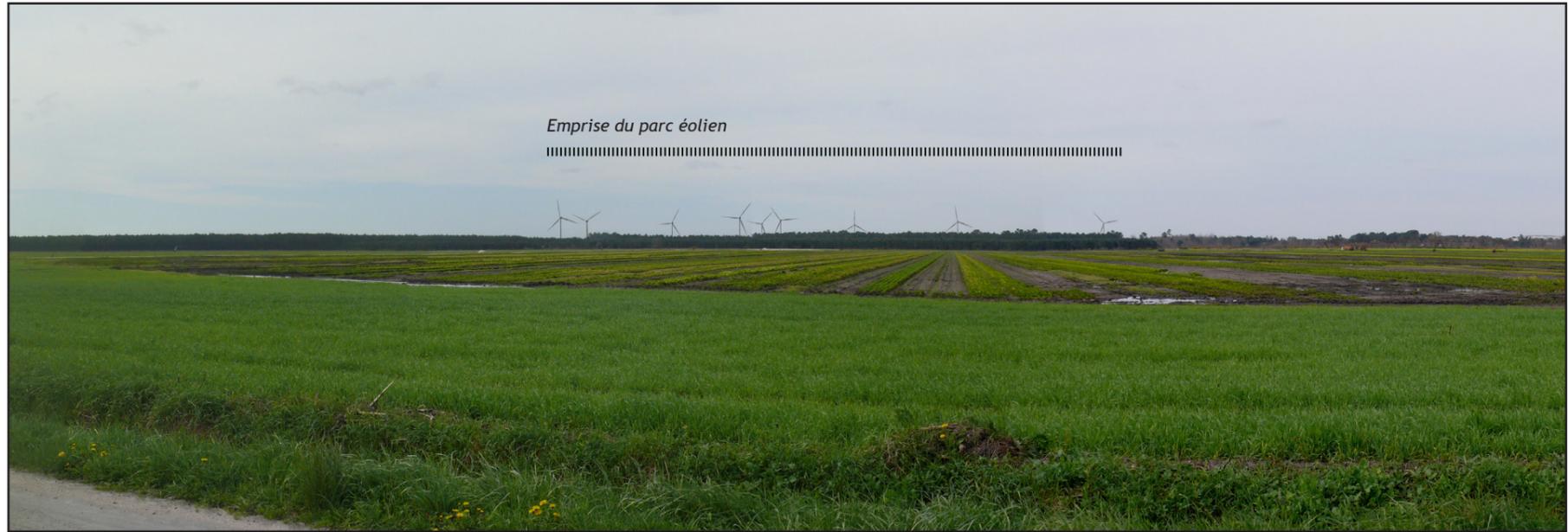


LE(S) PAYSAGE(S)

Présentation des 3 scénarios d'implantation



Scénario 1



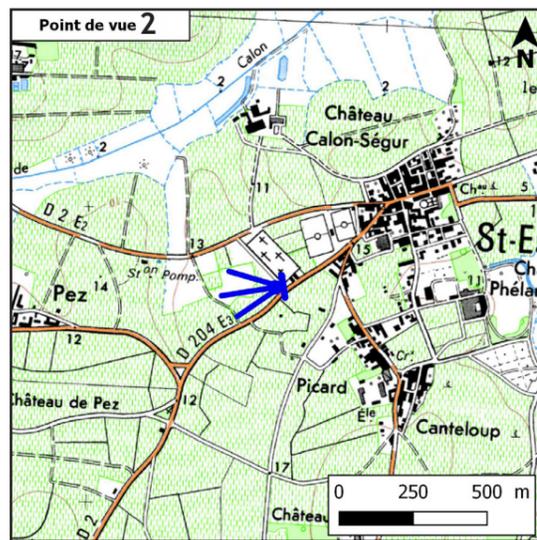
Scénario 2



Scénario 3

LE(S) PAYSAGE(S)

Présentation des 3 scénarios d'implantation



Scénario 1



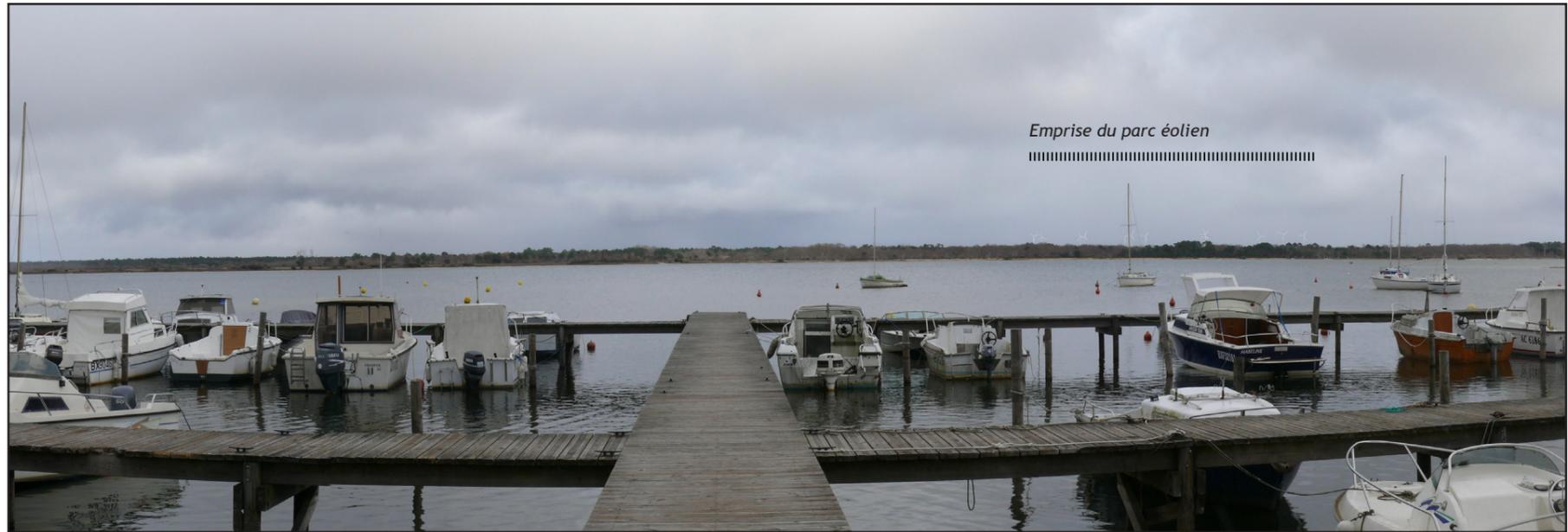
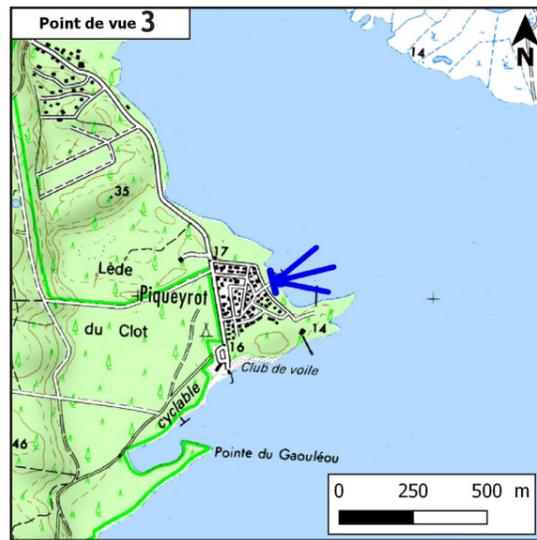
Scénario 2



Scénario 3

LE(S) PAYSAGE(S)

Présentation des 3 scénarios d'implantation



Scénario 1



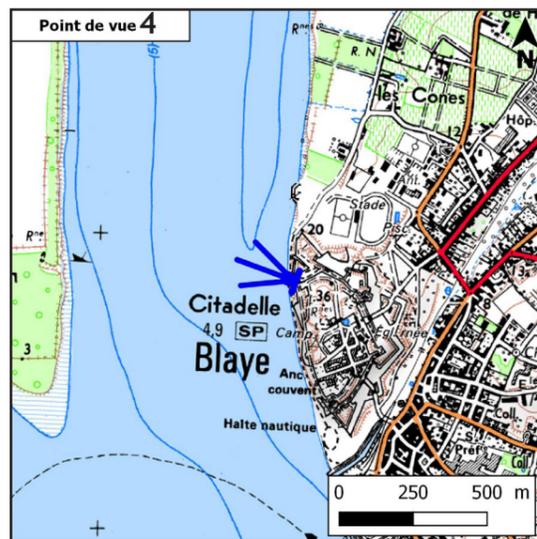
Scénario 2



Scénario 3

LE(S) PAYSAGE(S)

Présentation des 3 scénarios d'implantation



Scénario 1



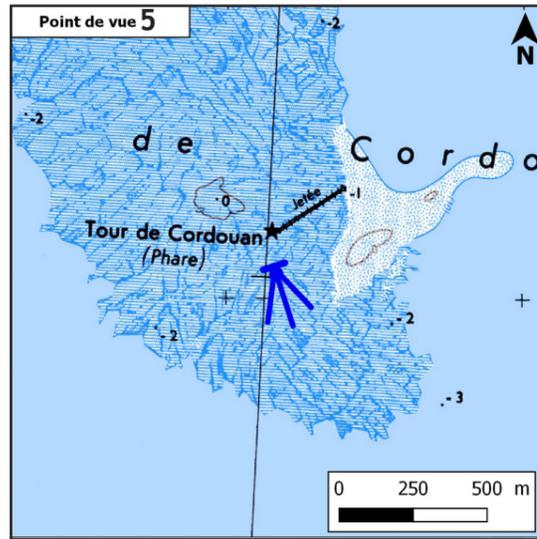
Scénario 2



Scénario 3

LE(S) PAYSAGE(S)

Présentation des 3 scénarios d'implantation



Scénario 1



Scénario 2



Scénario 3